

Le Thème L de l'adjectif et du nom

Plénat, Marc

Axe D.U.M.A.L.
UMR 5263, CNRS & Université Toulouse 2
plenat@univ-tlse2.fr

1 Introduction

Le présent travail propose un premier essai d'analyse de la morphologie des substantifs déadjectivaux « savants » dans le cadre de la morphologie « thématique ». Par dérivés « savants », j'entends ici les dérivés qui, à l'ordinaire, sont formés sur un radical emprunté au latin ou imité de cette langue quand un tel radical existe (exemple : *nervosité*, bâti sur le même radical que lat. *nervōsus*, étymon de *nerveux*). Le manque de temps et de place me contraignent à limiter ma description aux dérivés en *-ité*, mais tout porte à croire que leur comportement n'est pas sensiblement différent de celui des autres déadjectivaux « savants », comme par exemple les déadjectivaux en *-isme* ou en *-itude* (cf. *nervosisme*, *nervositude*). Par morphologie « thématique », j'entends ce courant récent qui considère qu'un lexème est représenté dans le lexique par une collection de thèmes indexés (son « espace thématique ») alloués chacun à une ou plusieurs cases de son paradigme flexionnel (cf. Boyé 2000, Bonami & Boyé 2003a, et déjà Morin 1987) et de son paradigme dérivationnel (i.e. ses dérivés immédiats, cf. Bonami, Boyé & Kerleroux à paraître).

Plus précisément, la présente contribution s'insère dans un ensemble de travaux sur les paradigmes flexionnel et dérivationnel de l'adjectif en français (cf. Bonami & Boyé 2003b, 2005, Bonami, Boyé & Tseng 2005, Boyé & Plénat à paraître, Roché en préparation, Plénat ce volume, et déjà Morin 1993). Elle se conforme aussi à l'effort de renouvellement des données qui caractérise un certain nombre de recherches récentes (cf. Hathout & *alii* 2008, Hathout & *alii* à paraître). Je ne fais ici que résumer et mettre en forme une série de discussions et d'échanges que j'ai eus notamment avec G. Boyé et M. Roché (qui ne sont pas responsables de mes erreurs).

Dans la première partie, je développe rapidement l'hypothèse centrale du présent travail : les dérivés en *-ité* sont bâtis sur un Thème L(atin) qui, lorsqu'il est prédictible, l'est à partir du Thème 2, c'est-à-dire du thème qui sert en particulier à former le féminin de l'adjectif. Ainsi, par exemple, sur LICENCIEUX formera-t-on ou bien *licenciosité* en postériorisant la dernière voyelle du Thème 2 *lisãsjøz* ou bien *licencieusité*, sur un thème identique à ce même Thème 2.

Dans la seconde partie, je m'attarde sur les dérivés en *-ité* des adjectifs en *-eur* comme TROMPEUR et MOTEUR. D'abord pour montrer que de tels dérivés existent : MOTEUR donne *motricité* et TROMPEUR donne *tromposité*. Ensuite, parce que leur existence démontre la supériorité de l'approche adoptée sur les approches purement phonologiques : on ne voit pas quelle règle ou quelle contrainte phonologique pourrait amener les locuteurs à préférer *motricité* et *tromposité* à **motorité* et **tromporité* ; en revanche, le radical de ces deux dérivés se laisse analyser comme un Thème L.

Dans la troisième partie, je montre que l'espace thématique de l'adjectif n'est pas identique à celui du substantif. Le fait, en particulier, que des substantifs comme ENTRAINEUR et PRECEPTEUR donnent des dérivés savants comme *entraînorat* et *préceptorat* (et non *entraînosat* et *préceptriçat*) montre que les Thèmes 2 de ces noms ne sont pas en *-øz* et *-ris* : ENTRAINEUSE et PRECEPTRICE sont des lexèmes à part entière et non des formes fléchies des masculins correspondants.

2 Le Thème L

Pour des raisons d'économie, la grammaire générative classique s'efforçait de dériver toutes les manifestations d'un même lexème à partir d'une forme sous-jacente unique. Ainsi, par exemple, à suivre

Schane (1968), toutes les formes de l'adjectif NERVEUX peuvent être dérivées de **nervoz** : le timbre de la dernière voyelle est déterminé par une règle de « vowel fronting » qui l'antériorise sous l'accent et par une règle de « rounded vowel adjusment » qui la ferme devant **z**, d'où le **o** de *nervosité*, *nervosisme* et le **ø** de *nerveux*, *nerveuse* ; la consonne finale, quant à elle, disparaît par application d'une règle de « truncation » devant la consonne initiale du mot suivant ou d'une règle de « final consonant deletion » en fin de groupe, d'où sa disparition dans *nerveux* en dehors des contextes de liaison. Cette approche a subi de multiples révisions. Ainsi, par exemple, Dell & Selkirk (1978) ont-ils montré que la règle de « vowel fronting » devait être remplacée par une règle, « Learned Backing », conditionnée morphologiquement, qui postériorise les **œ** et les **ɛ** des morphèmes « savants » placés devant un autre morphème « savant » (d'où le **o** de *nervosité* et *nervosisme*, les suffixes *-eux* et *-ité* faisant partie de la classe des morphèmes « savants »). Mais la tentation de ramener toutes les manifestations d'un lexème à une forme sous-jacente unique est restée extrêmement forte ces quarante dernières années.

L'approche adoptée ici prend le contre-pied de cette tendance. On suppose que les différents allomorphes d'un même lexème (ses « thèmes ») sont indexés dans l'entrée lexicale de celui-ci (leur ensemble forme ce que l'on appelle l'« espace thématique » du lexème) et que chacun de ces thèmes est affecté à une ou plusieurs cases de son paradigme flexionnel (sa déclinaison ou sa conjugaison) et de son paradigme dérivationnel (l'ensemble de ses dérivés directs). Dans ce cadre, les régularités phonologiques partielles sont le fait de règles de correspondance entre thèmes ; les irrégularités, quant à elles, proviennent du remplissage de certaines cases de l'espace thématique ou du paradigme par des formes supplétives qui prévalent sur les formes régulières.

2.1 L'espace thématique de l'adjectif

Pour ce qui est de l'adjectif en français, les travaux énumérés ci-dessus se sont efforcés de démontrer que son espace thématique comportait au moins trois thèmes : le Thème 1, qui est celui qu'utilise ordinairement le masculin, le Thème 2, qui est celui qu'utilisent le féminin et la majorité des dérivés, et le Thème 3, qui est la forme que prend le radical de l'adverbe en *-ment*. Je propose ici d'ajouter à ces trois thèmes un thème L(atin) pour les dérivés « savants » comme les déadjectivaux en *-ité*. Exemples :

(1) LEXEME Thème 1 Thème 2 Thème 3 Thème L

COURT	kur	kurt	kurt	kurt
BREF	brɛf	brɛv	brijɛv	brev
GRAND	grã	grãd	grãd	majɪ
PRUDENT	prydã	prydãt	pryda	prydãt
IMMENSE	imãs	imãs	imãse	imãs
SEREIN	sərɛ̃	sərɛn	sərɛn	seren
PERENNE	perɛn	perɛn	perɛn	perɛn

Ces thèmes sont reliés entre eux par des règles de correspondance. Ainsi, le Thème 3 est-il par défaut identique au Thème 2 (cf. *courte-ment*, *grande-ment*, *sereine-ment*, *pérenne-ment*), mais cette règle générale se heurte à des règles particulières, comme celle qui veut que les Thèmes 2 en *-ãt* donnent des Thèmes 3 en **a** (cf. *élégamment*) ou celle qui veut que les Thèmes 2 en *ãs* donnent des Thèmes 3 en *-ãse* (cf. *immensément*) ; elle se heurte aussi à des idiosyncrasies comme le radical de *briève-ment*.

Ces règles de correspondance ne sont pas proprement phonologiques en ce que leur conditionnement est au moins partiellement morphologique ou lexical. Des alternances comme **ã(t) ~ a** n'ont pas le caractère systématique que l'on attend de processus purement phonologiques : dans d'autres contextes morphologiques **ãt** ne perd pas son **t** devant **m** (cf. *enchantement*) et **ã** ne se dénasalise pas dans ce contexte (cf. *emmener ãmne*, *maman mãmã*, *samba sãmba*). La phonologie peut difficilement expliquer à

elle seule que l'adverbe correspondant à *innocent* soit *innocemment* quand le déverbal de *innocenter* est *innocemment*, ou que *précis* donne *précisément* et *préciser* : *précisément* (cf. Boyé & Plénat *art. cit.*).

Un autre trait caractéristique de ces règles de correspondance réside dans le fait qu'elles entrent en concurrence les unes avec les autres, si bien qu'il arrive fréquemment que plusieurs schèmes s'offrent au locuteur au moment où il veut créer une forme nouvelle ou une forme qu'il ignore. Beaucoup de locuteurs, par exemple, hésitent entre *précocement* et *précocément*. Les faits sont encore plus nets avec le Thème 1 et le Thème 2 : des correspondances particulières comme **if ~ iv**, **ar ~ ard**, **ẽ ~ en** ou **e ~ er** entrent en compétition avec le schème par défaut voulant que le Thème 1 et le Thème 2 soient identiques, si bien qu'au moment de donner un féminin à *rosbif* ou *bizarre*, les locuteurs hésitent entre *rosbive* et *rosbif* ou *bizarre* et *bizarde* et que, voulant trouver un masculin à *pérenne* lors de son débat de 2007 avec Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy a inventé *perein* ; d'autres disent *pécunier* pour *pécuniaire*.

2.2 Le radical des dérivés « savants »

Le radical des dérivés « savants » est très souvent particulier à ces dérivés, mais pas toujours. Je propose l'hypothèse que le Thème L est fondé sur le Thème 2 : sauf cas de supplétion, il est ou bien identique au Thème 2 ou bien déductible de celui-ci. Cette caractérisation permet de décrire les lexèmes recueillis dans les dictionnaires :

(2)	BASE	Thème 1	Thème 2		Thème L	DERIVE
a.	ABSOLU	apsɔly	apsɔly	↔	apsɔly	ABSOLUITE
	DOCILE	dɔsil	dɔsil	↔	dɔsil	DOCILITE
	INDIGNE	ẽdijɲ	ẽdijɲ	↔	ẽdijɲ	INDIGNITE
	MEDIOCRE	medjɔkr	medjɔkr	↔	medjɔkr	MEDIOCRITE
	PERENNE	perɛn	perɛn	↔	perɛn	PERENNITE
b.	FECOND	fekɔ	fekɔd	↔	fekɔd	FECONDITE
	PERVERS	pɛrvɛr	pɛrvɛrs	↔	pɛrvɛrs	PERVERSITE
	NOCIF	nɔsif	nɔsiv	↔	nɔsiv	NOCIVITE
	ADULTERIN	adyltɛrẽ	adyltɛrin	↔	adyltɛrin	ADULTERINITE
	OPPORTUN	ɔpɔrtẽ	ɔpɔrtɲ	↔	ɔpɔrtɲ	OPPORTUNITE
c.	ADAPTABLE	adaptabl	adaptabl	∅~i	adaptabil	ADAPTABILITE
	LUBRIQUE	lybrik	lybrik	k~s	lybris	LUBRICITE
	SEVERE	sevr	sevr	ɛ~e	sever	SEVERITE
	INFÉRIEUR	ẽferjɔɛr	ẽferjɔɛr	P.S.	ẽferjɔɛr	INFÉRIORITE
	IRREEL	ireɛl	ireɛl	P.S.	ireal	IRREALITE
d.	ADIPEUX	adipø	adipøz	P.S.	adipøz	ADIPOSITE

FAMILIER	familje	familjer	P.S.	familjar	FAMILIARITE
HUMAIN	ymē	ymēn	P.S.	yman	HUMANITE
e. AIGU	egy	egy		aky	ACUITE
IDOINE	idwan	idwan		idōne	IDONEITE
NECESSAIRE	neseser	neseser		neses	NECESSITE
ROND	rō	rōd		rōtōd	ROTONDITE
VRAI	vrε	vrε		ver	VERITE

Un certain nombre de radicaux de dérivés en *-ité* ne sont déductibles ni du Thème 1 ni du Thème 2 (cf. 2.e : *acuité*, *idonéité*, etc.), ce sont des cas de supplétion. En dehors de ces cas, assurément minoritaires, le Thème L est identique au Thème 2 (cf. 2.a *absoluité*, *docilité*, etc., et 2.b *fécondité*, *perversité*, etc.) ou en diffère réglément, par insertion d'un /i/ à l'intérieur d'un groupe /bl/ final (cf. 2.c *adaptabilité*), par assibilation d'un /k/ final (cf. 2.c *lubricité*), par « ajustement de /e/ » (cf. 2.c *sévérité*) ou par « postériorisation savante » de la voyelle moyenne de la dernière syllabe (cf. 2.c *infériorité*, *irréalité*, 2.d *adiposité*, *familiarité*, *humanité*). Le fait que c'est bien le Thème 2 qui sert de base n'est décelable que lorsque l'adjectif n'est pas épïcène et que le féminin diffère du masculin par la présence d'une consonne finale (cf. 2.b *féconde*, *perverse*, 2.d *adipeuse*), avec, parfois, une différence de timbre vocalique (cf. 2.b *adultérine*, *opportune*, 2.d *humaine*, *familière*), ou encore par une consonne finale différente de celle du masculin (cf. 2.b : *nocive*).

Les correspondances réglées entre le Thème 2 et le Thème L ont pour origine des processus phonologiques, mais leur conditionnement actuel n'est plus proprement phonologique. Le locuteur détermine une liste de lexèmes et de suffixes passibles des diverses règles de correspondance. Ces listes évoluent dans le temps et varient de locuteur à locuteur. Les alternances ne s'appliquent pas aveuglément : à *humble* correspond normalement *humilité* et non *humbilité*, *antique* donne *antiquité* et non *anticité*, *amène* fait *aménité*, pas *amanité*, et *perennité*, dans certains dialectes au moins, se prononce avec un *é* ouvert et non un *é* fermé devant le **n**.

Les trois schèmes radical supplétif + *ité*, Thème 2 modifié + *ité* et Thème 2 + *ité* sont en concurrence les uns avec les autres quand il s'agit de créer des formes nouvelles :

- 1 Les radicaux supplétifs tendent à être remplacés par des Thèmes 2. Cette évolution peut affecter des dérivés d'adjectifs dont le sens s'est spécialisé : appliqué à un angle, AIGU donne *aiguité* au lieu de *acuité* ; quand il décrit un phonème, SOURD donne *sourdité* au lieu de *surdité*. Il arrive surtout que des locuteurs ignorent la forme supplétive héritée et lui substituent le Thème 2 de l'adjectif. Il conviendrait de mener une enquête pour connaître l'ampleur de ce phénomène dans le lexique non normé, mais son existence ne fait aucun doute : il n'est pas difficile de trouver sur la Toile des exemples comme *idoinité* au lieu de *idonéité*, comme *rondité* au lieu de *rotondité*, ou comme *vidité* au lieu de *vacuité*¹. Il arrive aussi, plus rarement, que le radical d'origine latine soit concurrencé par un radical d'une autre origine, grecque par exemple. Ainsi *nigrité* est-il concurrencé non seulement par *noirité*, mais aussi et surtout par *mélanité*.
- 2 Dans quelques cas, il arrive qu'un radical supplétif soit concurrencé par un Thème 2 modifié régulièrement : on trouve par exemple un nombre appréciable d'occurrences de *aimabilité* (qui est dans Bossuet) en lieu et place de *amabilité* et un tout petit nombre d'attestations de *humbilité* pour *humilité*.
- 3 De la même façon, les modifications qui altèrent régulièrement le Thème 2 peuvent être absentes. Cela est particulièrement vrai pour les formes normalement soumises à la postériorisation savante.

Si l'on en croit par exemple Google, près d'un tiers des locuteurs préfèrent *moelleusité* à *moellosité* et près d'un dixième *réfractairité* à *réfractarité*. Roché (à paraître) signale que Nyrop notait déjà à propos de l'alternance *-aire* ~ *-ar-* que « [s]ous l'influence du mot primitif, *ai* pénètre parfois dans le dérivé » et qu'« [o]n trouve ainsi *autoritarisme*, *unitarisme*, *utilitarisme*, *volontariat*, à côté de *autoritarisme*, *unitarisme*, *utilitarisme*, *volontariat* ».

- 4 Mais, à l'inverse, une modification régulière peut affecter un lexème qui historiquement ne devrait pas la subir : quand il est affublé du suffixe « savant » *-ité* au lieu du suffixe « populaire » *-eté*, *débonnaire* fait plus souvent *débonnarité* que *débonnairité* comme s'il comprenait le suffixe *-aire*, alors qu'étymologiquement, *-aire* y est non pas un suffixe, mais un nom (*area* ou *ager*, cf. *TLF* s.v. *aire*). On trouve aussi quelques attestations de *témérarité* au lieu de *témérité* et de *nécessarité* pour *nécessité*.
- 5 Dans certains cas, les trois schèmes sont attestés. Par exemple, DOULOUREUX donne à la fois *dolorosité*, *doulourosité* et *douloureusité*, et RIGOUREUX : *rigorosité*, *rigourosité* et *rigoureusité*. Des formes comme *rigourosité* et *doulourosité* sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles montrent que la postériorisation savante n'est pas une pure et simple reprise du lexème latin : dans ces formes, seule la finale du radical est latinisée.

Ainsi les dérivés en *-ité* se laissent-ils décrire assez commodément dans le cadre d'une morphologie thématique reconnaissant l'existence d'un thème L particulier aux déadjectivaux savants. Je me suis efforcé de montrer que, hormis les cas de supplétion, ce Thème L est fondé sur le Thème 2, qu'il reprend ou modifie réglément. Mais cette démonstration repose sur un certain nombre de présupposés sur ce qu'est la phonologie (par exemple l'idée que le conditionnement des processus phonologiques est purement phonologique ou l'idée que les représentations phonologiques sont relativement « concrètes »). Dans d'autres conceptions de la phonologie, il serait sans doute tout à fait possible de soutenir que le radical des dérivés en *-ité* examinés ci-dessus est issu d'une forme sous-jacente commune aux formes fléchies et aux formes dérivées. Mais, comme on va le voir, les dérivés en *-ité* bâtis sur des adjectifs en *-eur* ou en *-teur* rendent cette conception de la représentation lexicale des lexèmes assez difficile à soutenir.

3 Les dérivés en *-ité* des adjectifs en *-EUR*

Les dictionnaires donnent très peu d'indications sur les noms en *-ité* issus de bases adjectivales en *-EUR*. Sauf erreur de ma part, les seuls dérivés de ce type dans le *TLF* sont *motricité* (de MOTEUR) et deux lexèmes apparentés : *psychomotricité* et *vasomotricité* (de PSYCHOMOTEUR et VASOMOTEUR). Le seul autre dérivé en *-ité* sur base en *-EUR* est *autorité*, mais AUTEUR n'est pas un adjectif et ne fait que rarement *autrice* au féminin ; *autorité*, qui, en outre, est emprunté au latin, n'a donc pas à entrer en ligne de compte ici. Le seul indice fourni par les dictionnaires suggère donc bien que les dérivés en *-ité* des adjectifs en *-teur* sont formés sur le Thème 2 de l'adjectif (*mōtris* est le Thème 2 de l'adjectif MOTEUR), mais cet indice est isolé et ne concerne que les dérivés en *-EUR* sur thème de supin : on ne dispose dans les dictionnaires d'aucune indication sur les adjectifs en *-EUR* formés sur un thème de présent. Force était donc de mener une enquête

3.1 Les dérivés d'adjectifs en *-EUR* sur thème de supin

Nous avons recherché sur Google en français les éventuels dérivés en *-ité* d'adjectifs en *-TEUR* en partant de la liste de ces adjectifs dans le *TLF*². Nous avons trouvé une vingtaine de formes :

(3) Base	<i>-tricité</i>	<i>-torité</i>	<i>-teurité</i>	Base	<i>-tricité</i>	<i>-torité</i>	<i>-teurité</i>
BIMOTEUR	1	0	0	NOVATEUR	4	0	0

CASTRATEUR	1	0	0	PROCREATEUR	1	0	0
CONDUCTEUR	12	0	0	PROLIFERATEUR	1	0	0
CREATEUR	1	0	0	PSYCHOMOTEUR	375.000	0	0
DIRECTEUR	1	0	0	QUADRIMOTEUR	1	0	0
ELECTROMOTEUR	4	0	0	RECEPTEUR	1	0	0
GENERATEUR	2	0	0	REDEMPTEUR	1	0	0
INNOVATEUR	1	0	0	SALVATEUR	1	0	0
LOCOMOTEUR	72	0	0	SENSORIMOTEUR	444	0	0
MODERATEUR	2(?)	0	0	ULTRAPROTECTEUR	1	0	0
MOTEUR	935.000	4(?)	0	VASOMOTEUR	7010	0	0
NEGATEUR	71	0	0				

Abstraction faite de quelques exemples de *motorité*³, qui ne pèsent pas bien lourd en face des milliers de *motricité*, tous les dérivés que nous avons trouvés sont en *-tricité* et non en *-torité* ou en *-teurité*.

Un tiers d'entre eux sont apparentés à *motricité*. Il s'agit essentiellement de *psychomotricité* et de *vasomotricité*, déjà cités, et de quelques dérivés bâtis sur le même modèle : *électromotricité*, *locomotricité*, *sensorimotricité*. Ce sont là les dérivés les mieux attestés⁴.

Les données rassemblées nous apprennent aussi que des langages de spécialité autres que la biologie et la psychologie peuvent recourir sans effet particulier à des dérivés en *-tricité* pour nommer des concepts nouveaux. La physique fournit *conductricité*, la biologie *réceptricité*, les mathématiques *génératricité*, et la philosophie *négatricité*. L'un (au moins) de ces lexèmes est relativement ancien : on rencontre *conductricité* dans un traité de sidérotechnie de 1812. Un autre (au moins) apparaît sous une plume fameuse : on a trouvé *génératricité* dans une citation d'Edgar Morin.

D'autres exemples sont de simples essais sans lendemain (*innovatricité*, *novatricité*), des occasionnalismes appelés par la présence de l'adjectif correspondant dans le contexte (*ultraprotectricité*), des parodies du style savant (*prolifératricité*) ou emphatique (*rédemptricité*). Ce sont des mots qui ne sont probablement pas destinés à perdurer (mais qui peuvent resurgir à tout moment).

Le problème, cependant, n'est pas là. Il s'agissait seulement de savoir si, étant donné un adjectif en *-TEUR*, le dérivé correspondant était en *-torité*, en *-teurité* ou en *-tricité*. Qu'ils soient ancrés dans le lexique, candidats à une entrée, ou simple fantaisie, tous les dérivés recueillis ou presque⁵ plaident sans équivoque en faveur de la dernière possibilité.

3.2 Les dérivés d'adjectifs en -EUR sur thème de présent

Nous avons également recherché sur Google en français les éventuels dérivés en *-ité* d'adjectifs en -EUR construits sur des thèmes de présent en partant de la liste de ces adjectifs dans le *TLLF*⁶. Nous avons trouvé là aussi une vingtaine de formes :

(4) Base	-osité	-eusité	-orité	-eurité	Base	-osité	-eusité	-orité	-eurité
BANDEUR	5	0	0	0	MAGOUILLEUR	1	0	0	0
BLAGUEUR	2	0	0	0	PARLEUR	1	0	0	0
BRANLEUR	3	0	0	1	PETIT JOUEUR	0	1	0	0
CHARMEUR	3	0	0	0	PLEUREUR	2	0	0	0
CHIEUR	5	54	0	2	RALEUR	2	0	0	0
CRANEUR	1	3	0	0	REVEUR	2	0	0	0
EMMERDEUR	1	1	0	0	SONGEUR	1	0	0	0
GAFFEUR	1	1	0	0	TAPAGEUR	3	0	0	0
FRIMEUR	2	1	0	0	TROMPEUR	1	0	0	0
GLANDEUR	3	0	0	0					

Abstraction faite de deux occurrences de *chieurité* (qui est peut-être en fait dérivé du nom CHIEUR), tous les dérivés déadjectivaux que nous avons trouvés sont bâtis ou bien sur un thème identique au Thème 2 de l'adjectif (c'est le cas notamment de la majorité des dérivés de CHIEUR, qui donne le plus souvent *chieusité*), ou bien sur un Thème L spécifique dérivé de ce même Thème 2 par postériorisation savante (presque tous les adjectifs de la liste donnent au moins un dérivé en *-osité*). Nous n'excluons pas que tel ou tel de ces dérivés soit construit sur le nom en -EUSE plutôt que sur l'adjectif, mais les données sont parfaitement claires : les radicaux sur lesquels sont bâtis ces dérivés en *-ité* ne sont pas dérivables phonologiquement du Thème 1 de l'adjectif.

Aucun de ces dérivés n'a sans doute vocation à s'incruster dans le lexique, mais leur légitimité comme occasionnalismes ne fait pour moi aucun doute. Je ne résiste pas à la tentation de citer l'un d'entre eux dans son contexte parodique :

On peut penser que les deux facteurs sont importants : aussi bien l'acte que la pensée.
 On peut aussi imaginer que ces deux facteurs sont liés par une sorte de formule

$$\text{isTromper} = (\text{penseeTrompeuse} * \text{poidsPensees} + \text{acteTrompeur} * \text{poidsActes}) > 1$$

avec *poidsPensees* et *poidsActes* dans [0,1] (intervalle permettant de donner un rapport de poids entre les deux facteurs) ainsi que *penseeTrompeuse* et *acteTrompeur* dans un intervalle [0,1] permettant d'exprimer la "tromposité" de la pensée/l'acte en question.

www.sorties.org/forum_messages.php?topic=1849

À partir du moment où le caractère trompeur d'une pensée ou d'un acte peut être mesuré, la tromposité devient un concept qui mérite une dénomination. La trompologie n'a pas la légitimité de la sidérologie ; mais cette illégitimité ne s'étend pas aux dénominations des pseudo-concepts qu'elle utilise : du point de vue de la morphologie, *tromposité* est aussi bon que *conductricité*.

3.3 Le Thème L des adjectifs en -EUR et -TEUR.

Du point de vue de la morphologie « thématique », les faits qui viennent d'être décrits sont attendus : les dérivés déadjectivaux en *-ité* sont bâtis sur un Thème L lui-même issu du Thème 2 soit directement, soit par l'intermédiaire de la règle de « postériorisation savante ». Bâti sur un thème identique au Thème 2 de CONDUCTEUR (**kōdyktris**), *conductricité* est entièrement parallèle à *adultérinité* ; *tromposité*, de son côté, est construit sur un thème qui ne s'écarte du Thème 2 **trōpøz** que par la postériorisation de sa dernière voyelle, et ressemble ainsi à s'y méprendre à *adiposité* ; enfin, le fait que l'on observe parfois des formes du type *°trompeusité* (cf. *chieusité* en (4)) s'explique par les intermittences de la règle de postériorisation savante, qui rend compte aussi des formes (réputées fautives) du type *°adipeusité* :

(5) BASE	Thème 1	Thème 2		Thème L	DERIVE
ADULTERIN	adylterē	adylterin	↔	adylterin	ADULTERINITE
ADIPEUX	adipø	adipøz	P.S.	adipøz	ADIPOSITE
ADIPEUX	adipø	adipøz	↔	adipøz	°ADIPEUSITE
CONDUCTEUR	kōdyktøer	kōdyktris	↔	kōdyktris	CONDUCTRICITE
TROMPEUR	trōpøer	trōpøz	P.S.	trōpøz	TROMPOSITE
TROMPEUR	trōpøer	trōpøz	↔	trōpøz	°TROMPEUSITE

En revanche, dans un cadre qui ne renonce à l'hypothèse de la forme sous-jacente unique que dans les cas extrêmes, la solution serait certainement plus compliquée. Dans un tel cadre, en effet, des dérivés comme *adultérinité* et *adiposité* seraient construits sur des radicaux (**adylterin**, **adipøz**) qui seraient tout bonnement la forme-sous-jacente unique de l'adjectif ou qui en dériveraient. Les dérivés de ce type ne pourraient pas servir de modèles pour *conductricité* et *tromposité*, pour lesquels on serait bien en peine de proposer des formes sous-jacentes qui donnent en même temps *conducteur* et *trompeur*⁷. Dans la mesure où les curiosités comme *conductricité* et *tromposité* sont, semble-t-il, peu anciennes ou récentes et peu diffusées ou même rarissimes, on ne voit pas comment les locuteurs pourraient déterminer qu'elles doivent être construites sur les radicaux **kōdyktris** et **trōpøz** (ou **trōpøz**) plutôt que sur les radicaux par défaut **kōdyktøer** et **trōpøer** ou sur les radicaux modifiés **kōdyktar** et **trōpør**. Pour que le cas général (*adultérinité* et *adiposité*) puisse servir de modèle au cas particulier (*conductricité* et *tromposité*), il faut que des radicaux comme **adylterin** ou **adipøz** soient identifiés comme représentant un thème particulier fondé sur celui qu'utilise le féminin et non comme une forme sous-jacente indifférenciée accommodée par la phonologie.

4 Les paradigmes dérivationnels du nom et de l'adjectif

Obstacle apparent à l'hypothèse avancée ci-dessus, certains Thèmes L de dérivés en -TEUR ou -EUR sont formés non pas sur des thèmes en *-euse* et en *-trice*, mais sur des thèmes en *-eur* et en *-teur* (cf. *gouvernorat* et *électorat*). Est-ce à dire que le Thème L est parfois relié au Thème 1 ? Je ne le crois pas. Les dérivés en *-orat* et *-orat* sont construits non pas sur des adjectifs, mais sur des substantifs. Dans le substantif, les oppositions *-eur* / *-euse* et *-teur* / *-trice* ont une utilisation non pas flexionnelle mais dérivationnelle. Le Thème 2, dans ce cas, est identique au Thème 1, et il est donc normal que *gouverneur* donne *gouvernorat* et *électeur*, *électorat*. Le français n'est pas encore « politiquement correct » au point d'avoir forgé *governosat* 'dignité de gouverneuse' ou *électriçat* 'ensemble des électrices', mais les adverbes en *-ment* montrent bien que les noms masculins et féminins constituent des lexèmes distincts et non des flexions d'un même lexème.

4.1 Les dérivés en *-orat*

On sait que les noms en *-EUR* bâtis sur un thème de supin donnent très facilement des dérivés en *-orat* qui dénotent la dignité ou la fonction exercée par le référent de la base, la durée du mandat ou le territoire sur lequel il s'exerce, le siège où résident les dignitaires ou l'ensemble de ceux-ci (cf. *électorat, monitorat, préceptorat, professorat, provisorat, tutorat* etc.). Ces formes sont concurrencées par des formes en *-oriat, -eurat* et même *-uriat*, ce qui ne surprend guère vu les intermittences de la règle de « postériorisation savante ». Voici un échantillon de notre récolte :

(6) AMATEUR	amatorat	amateurat	amateuriat
ASSESEUR	assessorat	assessoriat	assesseurat
AUDITEUR	auditorat	auditoriat	
COMMENTATEUR	commentatorat		commentateuriat
CONDUCTEUR	conductorat		
DICTATEUR	dictarorat	dictatoriat	dictateuriat

On sait peut-être moins que certains dérivés en *-EUR* construits sur des thèmes de présent donnent eux aussi des dérivés en *-orat*. Dell et Selkirk (1978 : note 34) ne citent *gouvernorat*. Mais on trouve aussi :

(7) ENTRAINEUR	entraînorat		
ENTREPRENEUR	entreprenorat	entreprenoriat	entreprenurat entreprenuriat
MENEUR	menorat		
VISITEUR	visitorat	visitoriat	

Il arrive même que des noms en *-cer* qui renvoient aux titulaires d'une fonction sans être pour autant analysables comme des dérivés de thèmes de présent donnent des dérivés en *-orat*⁸ :

(8) INGENIEUR	ingéniorat	ingénioriat	ingénieurat	ingénieuriat
LEADER	leadorat			
SUPPORTER	supportorat	supportoriat		supporteuriat
WEBMASTER	webmastorat	webmastoriat		

Nous ne nous intéresserons pas ici aux variations de la terminaison. Ce qui nous intéresse, c'est que les dérivés listés sont du type *-orat* et *-torat*, et non du type *-osat* et *-trîçat*. Ce qui peut paraître surprenant, dans la mesure où certains au moins de ces noms ont des féminins en *-euse* (*entraîneuse, entrepreneuse, meneuse, visiteuse* et même parfois *leadeuse*) ou en *-trice* (*auditrice, commentatrice, conductrice, supportrice* et même parfois *webmestrice*).

La solution de ce semblant d'énigme réside très probablement dans la catégorie syntactico-sémantique des bases (Roché en préparation). Les bases comme celles de (6), (7) et (8) qui donnent des dérivés en *-orat* sont des « classifiants » (des noms de gens de métier, de fonctionnaires, de dignitaires), alors que les bases réunies en (3) et (4) qui donnent des dérivés en *-osité* et *-tricité* ont une valeur « qualificante » ou « caractérisante » (substantifs ou adjectifs, elles « désignent ou qualifient une personne d'après un trait

de caractère ou de comportement » (Roché, *ibid.*). On a tout lieu de penser que le féminin d'un nom classifiant ne fait pas partie du paradigme flexionnel de ce nom, mais de son paradigme dérivationnel : c'est un nom dénotant soit la femelle d'un agent soit un agent féminin qui n'a pas les mêmes capacités référentielles que le masculin correspondant, lequel désigne un agent mâle ou de sexe indifférent. En revanche, dans les adjectifs, le féminin fait partie de la flexion du lexème.

À partir de là, la solution qui s'impose consiste à supposer que le Thème 2 des substantifs masculins en -EUR et en -TEUR est identique au Thème 1. (En règle générale, la forme libre d'un nom se terminant par une consonne sert aussi de radical quand le nom est suffixé). Quand la règle de « postériorisation savante » s'applique, le Thème L de ces noms est en -**or** ou en -**tør**. En revanche, le Thème 2 des « qualifiants » en -EUR et en -TEUR (fondamentalement des adjectifs) est, comme nous l'avons dit, en -**oz** et en -**tris**, d'où les dérivés en -*osité* et en -*tricité* :

(9) BASE	Thème 1	Thème 2		Thème L	DERIVE
CONDUCTEUR _A	kōdyktør	kōdyktris	↔	kōdyktris	CONDUCTRICITE
TROMPEUR _A	trōpør	trōpøz	P.S.	trōpøz	TROMPOSITE
CONDUCTEUR _{Nm}	kōdyktør	kōdyktør	P.S.	kōdyktør	CONDUCTORAT
ENTRAINEUR _{Nm}	ãtrenør	ãtrenør	P.S.	ãtrenør	ENTRAINORAT

Cette hypothèse comporte une conséquence que nous ne sommes pas en mesure de vérifier directement. Si les noms classifiants féminins sont des lexèmes à part entière, on s'attendrait à ce qu'ils puissent servir de base à la dérivation en -*at*. La fonction d'entraîneuse devrait être l'entraînosat, l'ensemble des conductrices devrait être le conductricat ou le conductriçat. Je n'ai pas été capable jusqu'à présent de trouver de bons exemples de ce type. Il faut avouer que les chances d'en trouver un jour sont plutôt minces. Les noms masculins de dignitaires ou de termes apparentés s'appliquent en général à l'ensemble des titulaires, quel que soit leur sexe, quand ils servent de base aux dérivés en -*at* ; le conductorat ou l'entraînorat englobent les conductrices et les entraîneuses (au sens sportif du terme). Il faudra que les féministes soient bien puissant(e)s pour que le féminin devienne le terme non marqué de l'opposition et que l'on dise *électriçat* pour *électorat*. En outre, les fonctions réputées spécifiquement féminines sont peu nombreuses et leur indignité supposée s'accorde mal avec le suffixe -*at* (il est difficile d'élever quelqu'un au *blanchissosat* ou au *tapinosat*⁹). C'est pourquoi nous avons cherché une preuve indirecte, dans une autre dérivation.

4.2 Le cas des adverbes en -ment

L'étude des adverbes en -*ment* (Boyé & Plénat à paraître) conduit à la même conclusion que celle des substantifs en -*ité* et en -*at*. Ces adverbes sont à l'ordinaire construits sur des adjectifs, mais ils le sont à l'occasion sur des substantifs, notamment dans les formules de politesse du type *Xment vôtre* en fin de lettre avant la signature, et dans les expressions du type *Xment parlant*. Que la base soit adjectivale ou substantivale, l'allomorphe sélectionné est, dans le cas général, identique au Thème 2 : COUSIN donne *cousinement* (dans *cousinement vôtre*, Jules, par exemple), comme MESQUIN donne *mesquinement*. Dans le cas des noms d'êtres sexués qui admettent un nom de femelle à côté du nom de mâle, l'adverbe tiré du second est généralement identique à celui qui est tiré du premier (COUSINE donne *cousinement* dans *cousinement vôtre*, Julie). Si, cependant, ce qui vient d'être dit est exact, on s'attend à ce que les lexèmes en -TEUR et en -EUR donnent des adverbes différents en fonction de leur catégorie syntaxique (substantif ou adjectif) et, pour les substantifs, en fonction de leur genre (masculin ou féminin). Les prédictions sont les suivantes :

(9)	Base	Thème 2	Adverbe
	MOTEUR _A	møtris	MOTRICEMENT møtrismã
	MODERATEUR _{Nm}	møderatøer	MODERATEUREMENT møderatøermã
	MODERATRICE _{Nf}	møderatris	MODERATRICEMENT møderatrisãm
	TROMPEUR _A	trøpøz	TROMPEUSEMENT trøpøzmã
	ENTRAINEUR _{Nm}	ãtrenøer	ENTRAINEUREMENT ãtrenøermã
	ENTRAINEUSE _{Nf}	ãtrenøz	ENTRAINEUSEMENT ãtrenøzmã

Les adjectifs ayant pour Thème 2 des formes en **-tris** et en **-øz**, on s'attend à ce que MOTEUR donne *motricement* et TROMPEUR, *trompeusement*. Dans le cas des substantifs, en revanche, le Thème 2 n'étant pas différent du Thème 1, on s'attend à ce que MODERATEUR et ENTRAINEUR fassent *modérateurement* et *entraîneurement*, tandis que MODERATRICE et ENTRAINEUSE devraient faire *modématricement* et *entraîneusement*.

À notre connaissance, ces prédictions correspondent à la pratique des locuteurs. Pour ce qui est des déadjectivaux, il est inutile de donner des exemples du type de *trompeusement*. *Trompeusement* lui-même figure dans le *TLF*, comme *rageusement*, *rêveusement*, *songeusement* et plusieurs autres. *Motricement* ne figure pas dans le *TLF*, mais on le trouve sur la Toile :

La souris, qui a exploré perceptivement et **motricement** son environnement, [...]

[...] avec des réponse "**motricement** violentes", inadaptées, [...]

Mais "**psycho-motricement**" pensez vous qu'il est possible pour un corps lambda d'assimiler plusieurs langages martiaux simultanément?

(*Moteurement* apparaît aussi, mais cet adverbe est construit sur le substantif : on dira par exemple que tel dispositif mécanique est « excellent esthétiquement et moteurement »).

Pour ce qui est des dénominaux, on trouve de bons exemples de contraste entre adverbess construits sur un nom en -TEUR masculin et adverbess construits sur le nom correspondant en -TRICE. Boyé & Plénat (à paraître) donne des exemples de *animateurement* et *animatricement*. On constate aussi que les modérateurs de listes de discussion terminent parfois leurs interventions par *modématricement vôtre* quand ce sont des modématrices (« (Une dernière fois) modématricement, Fannie », « Modématricement vôtre mais pas trop modérée »), et par *modérateurement vôtre* quand ce sont des modérateurs (« Leptijo, modérateurement vôtre », « Modérateurement tien »). Je n'ai pas, jusqu'à présent, déniché de paires analogues pour les noms en -eur, mais on trouve par exemple *entraîneurement* à côté de *danseusement* :

il y a des clubs en "recherche" genre troye (mais ps de grosse ecurie)
 je leur propose govou et j'ai une reponse assez rapide "ils ne sont pas intereses"
 bug ou pas ?????????

ENTRAINEUREMENT VOTRE !!!!!!!! [signé C., supporter]

Cela serait sympa que tu nous tiennes au courant de ta grande Aventure.

Danseusement Vôtre [signé Muscdorient]

Ainsi y a-t-il bien lieu de croire qu'utilisées flexionnellement par l'adjectif, les oppositions *-eur / -euse* et *-teur / -trice* le sont dérivationnellement par le nom. Les espaces thématiques et les paradigmes constructionnels du nom et de l'adjectif ont très probablement la même structure, mais leurs cases ne sont pas remplies identiquement. Le Thème 2 de l'adjectif diffère systématiquement du Thème 1 et cette

différence se répercute sur le Thème L (*moteur, motrice, motricement, motricité ; trompeur, trompeuse, trompeusement, tromposité*). Le Thème 2 du nom est en revanche systématiquement identique au Thème 1, mais ces deux thèmes sont différents suivant que l'on a affaire à un masculin ou à un féminin. D'où des séries qui diffèrent en fonction du genre de la base (*modérateur, modérateurement, modérateurat, entraîneur, entraîneurement, entraînorat* vs. *modératrice, modératricement, entraîneuse, entraîneusement*). Le parallélisme de ces séries fait penser que *modératriçat* (ou *modératricat*) et *entraînosat* sont légitimes du point de vue du système.

5 Conclusion

Nous avons considéré non pas les radicaux adjectivaux « savants » en tant que tels, mais l'ensemble des radicaux adjectivaux apparaissant devant le suffixe « savant » *-ité*. Cet ensemble est constitué de trois sous-ensembles correspondant chacun à un schème productif. On y trouve des emprunts (e.g. *rigoros-*), des latinisations partielles du thème qui sert à former le féminin de l'adjectif (e.g. *rigouros-*) et des radicaux identiques à ce dernier (e.g. *rigoureux-*). Cette caractérisation de la classe des radicaux apparaissant devant *-ité* repose sur les ressemblances que ceux-ci entretiennent avec le thème de féminin : hormis les cas de supplétion (emprunts), ces radicaux ou bien sont identiques aux thèmes de féminin ou bien n'en diffèrent que par des modifications réglées (épenthèse de *i*, assibilation, postériorisation des voyelles moyennes, ajustement de *é*).

Cette caractérisation permet de prédire le comportement de deux classes d'adjectifs dont les dérivés sont absents des dictionnaires et du lexique intériorisé du plus grand nombre. Les thèmes utilisés au féminin des adjectifs en *-EUR* et en *-TEUR* sont en *-euse* et en *-trice*. On prédit donc que leurs dérivés doivent être en *-osité* (ou *-eusité*) et en *-tricité*. C'est ce que confirment les formes trouvées sur la Toile (cf. *conductricité* et *tromposité*). Nous voyons là un bon argument en faveur de l'idée que les relations entre formes s'établissent en surface et non par l'intermédiaire d'une forme sous-jacente unique hypothétique. Plus précisément, nous plaçons pour la reconnaissance d'un Thème L(atin) à côté du Thème 1 (celui du masculin) et du Thème 2 (celui du féminin et des dérivés « populaires »).

Certains dérivés de noms en *-EUR* et en *-TEUR* sont en *-tor* et en *-or* (e.g. *modérateurat, entraînorat*). Au lieu de voir là une objection à l'idée que le Thème L de l'adjectif est relié à son Thème 2, nous considérons que celui-ci est distinct du Thème 2 du substantif. Les substantifs en *-EUSE* et en *-TRICE* sont des lexèmes à part entière dérivés des substantifs en *-EUR* et en *-TEUR* correspondants et non des flexions de ces lexèmes. Dans les substantifs à finale consonantique, le Thème 2 ne se différencie pas du Thème 1. D'où *modérateurat* et *entraînorat*. Les adverbes en *-ment* dérivés de noms et d'adjectifs en *-EUR* et en *-TEUR* confirment ce point : construits sur le Thème 2 de l'adjectif, les déadjectivaux sont en *-eusement* et *-triquement* (cf. *trompeusement, motricement*), au lieu que les dénominiaux sont en *-eurement* et *-teurement* quand ils dérivent d'un nom masculin et en *-eusement* et *-triquement* quand ils dérivent d'un nom féminin.

La plupart des formes nouvelles utilisées dans cette contribution sont conformes au jugement de l'auteur. Mais des jugements de ce type sont trop volatils pour faire foi. Et, dans certains cas, les jugements individuels ne représentent qu'une des solutions admises par la langue. Comme souvent, il était indispensable d'accumuler les attestations de formes nouvelles.

Références bibliographiques

- Bonami, O., & G. Boyé (2003a). Supplétion et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. *Langages*, 152, 102-126.
- Bonami, O., & G. Boyé (2003b). La nature morphologique des allomorphes conditionnées : les formes de liaison des adjectifs en français. In B. Fradin, G. Dal, N. Hathout, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché (éds), *Les unités morphologiques* [= *Silicales* 3], SILEX, Université de Lille 3, Lille, 169-178.

- Bonami, O., & G. Boyé (2005). Construire le paradigme d'un adjectif. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34, 77-98.
- Bonami, O., G. Boyé et J. Tseng. (2005). Sur la grammaire des consonnes latentes. *Langages*, 158, 89-100.
- Bonami, O., G. Boyé & F. Kerleroux (à paraître). L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction. In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (éds), *Aperçus de morphologie du français*, Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Boyé, G. (2000). *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, en espagnol et en italien*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Boyé, G., & M. Plénat (à paraître). L'allomorphie radicale dans les lexèmes adjectivaux du français. Le cas des adverbes en *-ment*. In B. Tranel (ed.), *Understanding Allomorphy. Perspectives from Optimality Theory*, Londres, Equinox Publishing.
- Dell, F., & E.O. Selkirk (1978). On a Morphologically Governed Vowel Alternation in French. In S.J. Keyser (ed.), *Recent Transformational Studies in European Languages*, Cambridge, MA : MIT Press, 1-51.
- Hathout, N., F. Montermini & L. Tanguy (2008). Extensive data for morphology : using the World Wide Web. *Journal of French Language Studies*, 18, 67-85.
- Hathout, N., F. Namer, M. Plénat & L. Tanguy (à paraître). La collecte et l'utilisation des données en morphologie. In B. Fradin, F. Kerleroux & M. Plénat (éds), *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- Morin, Y.-C. (1987). Remarques sur l'organisation de la flexion des verbes en français. *ITL, Review of Applied Linguistics*, 77-78, 13-91.
- Morin, Y.-C. (1992). Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif français : les formes de liaison de l'adjectif antéposé. In André Clas (éd.), *Le mot, les mots, les bons mots*, 233-250. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Pichon, E. (1942). *Les principes de la suffixation en français*. Paris : d'Artrey.
- Plénat, M. (ce volume). La liaison « obligatoire » avec et sans enchaînement.
- Roché, M. (en préparation). *Propositions en morphologie lexicale*. À paraître dans les *Carnets de grammaire*.
- Schane, S.A. (1968). *French Phonology and Morphology*. Cambridge, MA : MIT Press.

¹ Néanmoins, comme le dit Pichon (1942 : 48), du point de vue de l'amateur de beau langage, « [il] y a toujours de la gaucherie à attacher un suffixe savant à un radical de la souche authentique ».

² Je n'ai testé que les adjectifs qui me paraissaient les plus aptes à donner un dérivé en *-ité*.

³ Deux seulement des 4 occurrences de *motorité* m'ont semblé dériver vraisemblablement de l'adjectif MOTEUR ; les deux autres dérivent probablement du substantif.

⁴ Curieusement, ils sont flanqués de *bimotricité* et de *quadrilotricité*, dont la présence étonne. En effet, dans les exocentriques *bimoteur* et *quadriloteur*, *moteur* est un nom et non un adjectif. Il n'y a pas de raison « grammaticale » à ce qu'une finale *-moteur* qui ne représente pas la « tête » de l'adjectif et qui n'appartient pas elle-même à la catégorie Adjectif soit représentée par *motric-* dans un dérivé en *-ité*. On trouve cependant des attestations de *bimotrice* et de *quadrilotrice* comme féminins de *bimoteur* et de *quadriloteur*. Il faut donc croire que, pour certains locuteurs, le Thème 2 de ces adjectifs est en **tris**.

⁵ Cette réserve concerne *modératricité*, dont les deux occurrences me semblent dériver du substantif féminin *modératrice*.

⁶ Je n'ai testé que les adjectifs qui me paraissaient les plus aptes à donner un dérivé en *-ité*.

⁷ Schane (1968) propose une règle de rhotacisation qui s'appliquerait au suffixe *-eur ~ -euse*, mais je connais peu de collègues qui seraient prêts à reprendre cette règle à leur compte. Je ne connais pas non plus de proposition tendant à faire de l'alternance *-teur ~ -trice* le résultat d'une règle phonologique.

⁸ Ce sont pour la plupart des emprunts à l'anglais dont la finale peut aussi se prononcer **-er**, d'où des dérivés comme *leadariat*, *supportariat*, *webmestariat*.

⁹ Michel Roché me signale néanmoins que l'on trouve *mérétricat*, et *puéricultriçat* ne me paraît pas totalement exclu.